



Compte rendu des tables rondes du 5 Novembre 2015 lors de la journée
Gestion Différenciée organisée par l'Association Nord Nature Chico Mendès
avec comme thématique : « Evaluer les effets de la gestion différenciée sur la
biodiversité – Les communes s'impliquent »

Table ronde 1 : Présentation des communes impliquées dans le projet Biodivert par les agents des espaces verts.

Animateur :

- Gérard LEFEBVRE

Participants :

- Anthony GUILLEMANT (agent espaces verts) et Damien VERWAERDE (agent espaces verts) : Arques

- Cyril REQUENA (agent espaces verts) : Brebières

- Christophe GUIRAMAND (chargé de mission biodiversité) : Dunkerque

- Laurent LONGUEPEZ (agent espaces verts) : Lille

Pourquoi vouloir participer au projet Biodivert et donc aux différents programmes de sciences participatives ?

Pour l'ensemble des participants à cette table ronde, une passion ou un intérêt certain pour le domaine de la nature et de l'environnement existait avant le début du projet et pour eux, il s'agissait d'une opportunité dans leur travail. La mise en pratique des différents protocoles permet d'acquérir de nouvelles compétences dans la reconnaissance de certains groupes animal et végétal. Pour Christophe de la ville de Dunkerque, il est important par la suite de pouvoir transmettre ces nouvelles compétences aux habitants et générations futures.

Chacun des intervenants a une préférence pour un des groupes, certains plus pour la flore avec le programme FLORILEGE et d'autres plus pour les papillons avec le programme PROPAGE. Mais unanimement l'étude des oiseaux (reconnaissance à vue et au chant) semble plus compliquée à mettre en place avec leurs compétences, cependant, ils aimeraient avoir la formation nécessaire pour pouvoir eux-mêmes réaliser le protocole de suivi. D'une manière globale, les protocoles sont réalisables, mais nécessitent un temps d'apprentissage et cela passe par la journée de formation et

de remise à niveau annuelle que dispense l'association Nord Nature Chico Mendès pour chaque commune (pas de formation oiseaux à l'heure actuelle).

Avez-vous eu des surprises ou fait des découvertes en termes d'espèces lors de la réalisation des différents protocoles ?

À Dunkerque, les protocoles ont mis en évidence des espèces floristiques protégées. Cela permet de montrer l'importance de la gestion apportée aux différents milieux. Ces espèces sont par la suite utilisées comme indicateurs de la gestion. Pour Cyril, à Brebières, en dehors des protocoles, la diminution de l'utilisation des produits phytosanitaires dans le cadre d'une gestion différenciée sur la commune a permis le développement d'une faune du sol qui d'après les agents était peu développée auparavant.

Comme le souligne Christophe de Dunkerque, il faut savoir que sur le terrain, les agents, ont peut le temps d'observer la nature durant les actions d'entretiens des espaces verts de la ville. Les protocoles permettent donc un nouveau regard sur ces espaces et une meilleure sensibilité à la biodiversité et à la nature.

Qui réalise les différents protocoles dans la commune, sont-ils réalisés toujours par les mêmes personnes ? N'y a-t-il pas un risque d'isolement de ces agents au fil du temps ?

Les protocoles sont réalisés année après année souvent par les mêmes personnes dans chaque commune. Cependant, comme le rappelle Julie Chauvigné (Chargée de mission à Nord Nature Chico Mendès), lors des journées de formation beaucoup de personnes sont présentes (20 pour Dunkerque lors de la formation 2015 par exemple) mais ce sont toujours les personnes, les plus motivées, qui réalisent les protocoles par la suite. Cela montre tout de même un intérêt croissant pour ce domaine par ces personnes.

Pour éviter l'isolement des agents et la perte de motivation, tous les relevés se font dans toutes les communes au minimum avec deux personnes. De plus, cela permet de se confirmer en groupe les différentes espèces observées et donc d'avoir une meilleure qualité de déterminations. Et comme le précise Anthony et Damien de la ville d'Arques, les autres agents qui ne participent pas forcément aux protocoles viennent leur rapporter certaines observations qu'ils font lors de leurs actions d'entretiens. Cela montre l'implication de tous. Néanmoins, il faut différencier les petites communes (Arque et Brebières) et les communes plus grandes, car celles-ci fonctionnent le plus souvent en équipes de secteur ce qui ne facilite pas toujours l'implication de tous et peut favoriser l'isolement des personnes qui réalisent les relevés.

Des actions concrètes sont-elles mises en place suite aux résultats des différents protocoles ?

La seconde phase du projet vient juste de se terminer et les premiers résultats des analyses sont maintenant disponibles. Mais différentes actions et changements de pratique vont ou ont déjà été mis en place suite à la réalisation des différents protocoles. C'est le cas notamment à Dunkerque où la réalisation d'un plan de gestion pour l'ensemble de la commune est en train d'être élaboré en

tenant compte bien évidemment des résultats des protocoles. Dans les communes d'Arques et de Lille, les résultats ont permis d'augmenter la surface de prairie de fauche et de savoir où placer différents aménagements pour la faune comme par exemple des nichoirs et des hôtels à insectes.

Toutes ces décisions de changement de pratiques, sont prises en accord avec le responsable du service des espaces verts et les protocoles ont permis, dans certains cas, d'apporter un dialogue nouveau entre les agents d'entretien et le responsable de service. De plus ces changements permettent de favoriser la prise de conscience des autres agents d'entretien qui voient les modes de gestion être modifiés à la suite des suivis naturalistes.

Y-a-t-il des difficultés particulières à la mise en place des protocoles sur vos communes ? Y-a-t-il eu un impact sur les habitants de la commune ?

Unanimement, la difficulté la plus importante est organisationnelle. En effet, l'ensemble des protocoles se déroule principalement durant la période estivale, période à laquelle il y a beaucoup de travail d'entretien des espaces et certains agents sont en vacances. Il y a toute une réflexion d'organisation à mener entre les agents qui réalisent les protocoles et les responsables des espaces verts pour le bon déroulement des suivis.

Mais comme le précise Damien de la ville d'Arques, malgré une bonne organisation, il y a toujours des imprévus comme par exemple la météo qui est une donnée importante pour les protocoles. Cela peut parfois modifier le calendrier du jour au lendemain.

Au niveau des habitants pour Christophe de Dunkerque, certains ne comprennent pas toujours pourquoi : « on regarde l'herbe à quatre pattes », ces personnes-là : « regardent juste et ne nous demande pas d'explication et d'autres sont intéressés et curieux de ce que l'on fait et on peut leur expliquer l'intérêt de ces protocoles ». Les protocoles permettent de donner des éléments de réponses concrets aux questions des habitants qui viennent les voir sur le terrain. Un agent, rappelle que la sensibilisation doit aussi être faite par la collectivité pour avertir les habitants des changements de pratique et de la mise en place des protocoles.

La journée de formation annuelle sur les deux protocoles est-elle suffisante et comment se déroule-t-elle ?

La journée de formation se déroule en deux parties avec tout d'abord le matin, la présentation des deux protocoles FLORILEGE et PROPAGE : avec description des outils de détermination, comment fonctionnent les clés, les caractéristiques à relever pour différencier les espèces, comment remplir les fiches de terrain, des informations générales sur la biodiversité. Ensuite, l'après-midi, il s'agit d'une mise en application des deux protocoles sur des espaces de la commune.

Cette journée est nécessaire pour l'ensemble des communes et elle constitue une « piqûre de rappel annuelle » pour les personnes présentes. La journée est suffisante en matière de connaissance pour pouvoir appliquer par la suite les protocoles, mais certains, Arque et Dunkerque, voudraient avoir plus de temps de mise en pratique sur le terrain notamment pour la flore (difficulté de prise en main des clés de détermination) et les oiseaux (lorsque le protocole sera présenté lors de la journée).

L'ensemble des communes est demandeur de plus d'informations et/ou de nouvelles informations lors de cette journée. Comme par exemple, la présentation du protocole oiseaux, ou encore la mise en place de thèmes différents chaque année (l'étude des chenilles, ...). Cette journée participe fortement à alimenter la motivation des agents impliqués dans le projet.

Est-ce que ce projet pourrait continuer et être géré par les collectivités sans l'intervention de l'association ?

L'association est pour eux, le moteur de ce projet avec les journées de formation et le contact permanent par mail. Ils ne pensent pas pouvoir garder la motivation des agents au fil des années et ne pensent pas pouvoir non plus assurer la journée de formation seuls. L'agent de Dunkerque précise que pour cette journée les agents ont besoin d'un spécialiste pour pouvoir avoir les bonnes informations. Seul Laurent de Lille précise qu'ils ont un écologue dans leur collectivité et que cette formation pourrait venir de lui.

Pour ce qui est de la saisie des données qui est actuellement faite en grande partie par l'association, les agents aimeraient pouvoir saisir les données suivant leur degré de compétence dans les domaines. Mais tous précisent qu'une formation serait nécessaire pour pouvoir réaliser cette tâche supplémentaire (explication du fonctionnement des sites des protocoles de sciences participatifs PROPAGE et FLORILEGE) et que du temps devrait être dégagé en plus de celui pour la réalisation des protocoles.

Pour vous cette démarche fait-elle partie intégrante du métier d'un agent d'espace vert ?

Pour toutes les communes, ce travail d'étude de la biodiversité, pour adapter par la suite les méthodes de gestion sur les espaces verts de la commune, fait partie de l'évolution logique de leur métier dans le contexte actuel. Ils aimeraient que cette démarche se démocratise auprès des agents des autres communes. Cependant, cela doit avant tout provenir d'une envie personnelle et le ou les agents doivent avoir un intérêt certain pour ce domaine. Il faut aimer apprendre de nouvelles choses et aimer transmettre aux générations futures pour faire perdurer et évoluer le projet. À noter que pour eux, il manque actuellement une formation « faune/flore » lors du cursus scolaire des futurs agents.

Table ronde 2 : Présentation des communes impliquées dans le projet Biodivert par les responsables des espaces verts.

Animateur :

- Gérard LEFEBVRE

Participants :

- David BRUNET (responsable du service espaces verts) : Arques
- Christophe HENNEBIQUE (responsable du service espaces verts) : Brebières
- Séverine ARNOUITS-DEGRAND (Chargé d'écologie urbaine) : Dunkerque
- Florian PERRIN (responsable du service espaces verts) : Lens
- Olivier DUBLEUMORTIER (responsable de la maintenance en régie des espaces verts) : Lille

Pourquoi vouloir inscrire votre collectivité au projet Biodivert et comment les élus ont été impliqués dans la décision d'intégrer ce programme ?

Pour l'ensemble des communes, le projet Biodivert était la suite logique à la politique de gestion différenciée mise en place depuis plusieurs années avec la réduction des produits phytosanitaires sur le domaine public, excepté cimetières et terrains de sport (2006 pour Arques et Lens, 2000 pour Brebière, 2004 pour Lille et 1999 pour Dunkerque). En effet, la gestion différenciée mise en place depuis plusieurs années n'était pas forcément appréciée des habitants et parfois même des agents d'entretien. Ce programme a permis d'avoir une nouvelle approche et ces changements de pratique sont de mieux en mieux appréciés mais aussi et surtout compris par les habitants. Le but était aussi, après ces années de gestion différenciée, de pouvoir évaluer l'impact de cette gestion sur la biodiversité, et cela est très gratifiant pour les agents d'entretien, élus et habitants.

Pour les élus, l'implication est variable suivant les communes et les personnes en place au fil du projet, mais le plus souvent, ils acceptent bien le projet et s'y intéressent de plus en plus au fil des années. La présentation de résultats concrets et l'approche de nouvelles réglementations dans les années futures confortent les élus dans leurs choix et utilisent le projet comme argument de sensibilisation auprès des habitants notamment sur le zéro phyto.

En tant que responsable des espaces verts de vos communes, si le projet venait à ne plus être financé, pourrait-il encore fonctionner si vous présentiez un budget à vos élus ?

Gérard LEFEBVRE précise que depuis 2011 le projet est financé par le Conseil Régional ainsi que l'Europe et que l'accompagnement par Nord Nature Chico Mendès était gratuit pour les communes volontaires de l'époque qui ont été là pour tester le projet en quelque sorte.

Toutes les communes rappellent que le contexte actuel est difficile avec les nombreuses restrictions budgétaires. Mais dans l'ensemble, sauf pour Brebières où cela semble compliqué de continuer le projet sans l'association et les financements associés, les autres, avec le soutien d'élus environnement ou alors du fait que la problématique est bien ancrée dans les mentalités aujourd'hui pourraient continuer à financer le projet seuls avec peut-être parfois quelques modifications.

Cette démarche dans le projet Biodivert peut-elle amener à des labélisations ?

L'implication des communes dans ce projet n'est pas motivée par l'obtention d'un label pour leur commune. La démarche a pour objectifs de récolter des données naturalistes, d'impliquer un maximum les agents sur le terrain et de valoriser leur travail en adaptant les méthodes de gestion suite aux résultats des protocoles. Néanmoins, une intervention du public précise que les labels sont un formidable outil de communication auprès des habitants pour les élus et peuvent parfois amener à des subventions diverses.

Les résultats obtenus sur les différentes communes ont-ils eu un impact sur la gestion mise en place ?

Le projet permet d'apporter auprès des élus des justifications concrètes aux changements de pratiques et conduit à une extension de cette gestion différenciée à d'autres espaces comme par exemple à Dunkerque. Ils permettent de définir les espaces les plus propices à la gestion différenciée et donc de placer par exemple les espaces de fauches tardives aux bons endroits.

De plus, la gestion apportée et les protocoles mis en place commencent à porter leurs fruits avec de belles observations sur certaines communes comme par exemple sur Arques avec la présence sur les espaces en gestion différenciée de trois espèces d'orchidées dont deux sont protégées. Sur Dunkerque on note là aussi des espèces protégées à l'échelle régionale et/ou nationale. Toutes ces observations permettent de donner de la crédibilité auprès des personnes encore septiques sur cette gestion et sur les protocoles.

Y a-t-il des difficultés particulières à la mise en place et à la réalisation des protocoles sur vos communes ? Comment les agents ont-ils été « choisis » pour la réalisation des protocoles ?

Peu de difficultés ont été soulevées pour la mise en place des protocoles, une fois que les protocoles sont intégrés dans les tâches à réaliser il n'y a pas de soucis particuliers. Néanmoins, chaque ville est différente, c'est le cas par exemple à Lille où 45% des espaces sont gérés par des entreprises extérieures. Pour parer à cette contrainte, la réalisation des protocoles a été intégrée dans le cahier des charges fourni aux entreprises. Cette contrainte est souvent acceptée et appréciée de certaines entreprises qui cherchent à se démarquer pour obtenir le marché. De plus, à Lille, la ville fonctionne avec des équipes de secteur, donc certains agents ont dû être répartis de façons différentes pour éviter certaines contraintes de déplacement lors des protocoles.

Pour le choix des agents qui réalisent les relevés, dans la plupart des cas cela s'est fait naturellement et ce sont les plus motivés qui se sont surtout portés volontaires. Aujourd'hui dans toutes les communes ce sont ces agents motivés qui font toujours les relevés.

Cependant après la mise en place des protocoles et le choix des agents, le principal souci reste la perte de motivation de certains agents au fil du temps. Pour Florian de la ville de Lens, cette perte de motivation s'est traduite par une diminution des agents qui réalisaient les protocoles et donc l'obligation de diminuer le nombre de transects papillon et de quadrats de flore. Le retour des résultats de chaque commune auprès des agents faits par l'association et la journée de formation sont les deux moteurs pour entretenir cette motivation mais sont parfois insuffisants. Séverine de la ville de Dunkerque précise que c'est aussi le rôle des responsables d'entretenir cette motivation en relançant par mails les agents et en s'assurant que les relevés sont faits chaque année. L'ensemble de la chaîne hiérarchique doit être impliqué dans le projet pour valoriser les agents et ne pas les isoler et délaissé sur ce sujet.

Une des solutions pourrait être d'impliquer le grand public à ces relevés, ce qui permettrait d'obtenir un plus grand nombre de données sans impliquer d'avantages les agents ce qui poserait un problème organisationnel si c'était le cas. À Dunkerque un projet semblable a déjà été mené, « Envie de papillonner », où les agents ont aussi participé. La création d'ateliers école a aussi été évoquée par la ville de Brebière.

Ce projet a-t-il fait évoluer votre vision de la gestion différenciée dans un sens ou dans l'autre ?

La gestion différenciée est une méthode alternative de gestion des espaces verts plus respectueuse de l'environnement. Et ce projet a permis aux communes d'avoir une vision évolutive de la gestion différenciée. C'est-à-dire de se remettre en question, d'affiner et de savoir si la gestion appliquée sur « cet » espace est la bonne ou non suivant les contraintes de l'espace, les usages et avec le projet suivant les résultats faune/flore. C'est toute une démarche d'adaptation constante de la gestion des espaces verts. Ce projet permet de donner une justification à l'intérêt et au bienfondé de cette gestion. Les données faune/flore des protocoles permettent donc d'avoir des connaissances naturalistes plus précises et pourraient être utilisées par la suite lors de la réalisation de plan de gestion différenciée sur les différents espaces des communes.

Les données faune/flore pourraient être par la suite utilisées pour la réalisation d'un plan de gestion différenciée sur certains espaces dans les communes avec donc des connaissances naturalistes plus précises.

Si le projet devait être géré par les communes comment pourriez-vous assurer l'analyse et le traitement des données ?

Pour Lens, la saisie des données sur les sites des protocoles pourraient être une solution pour limiter la perte de motivation, mais l'analyse des données prendrait trop de temps à la commune. Si l'association ne pouvait plus les réaliser, il devrait faire appel à une structure extérieure.

Pour la ville de Lille, la saisie des données par les agents entraînerait une perte de données et une perte d'intérêts pour la chaîne hiérarchique. À l'heure actuelle, les fiches terrains sont remontées des agents au responsable de secteur qui les fait remonter au responsable des espaces verts de l'ensemble des régies. Le fait de faire saisir les données par les agents réduirait l'activité du projet à une ou deux personnes.

Lens et Dunkerque ne partagent pas cet avis et pense que les responsables doivent être directement impliqués dès les relevés sur le terrain et ne pas être là que pour centraliser et contrôler les données.

Dans l'ensemble l'analyse des données semble compliquée pour les communes par manque de temps et de compétences principalement. Une fois encore, l'association et Julie Chauvigné sont citées comme le moteur de ce projet et sans leur présence, le projet aurait du mal à se perpétuer dans le futur. Séverine de Dunkerque précise que l'association apporte un regard extérieur sur les relevés et sur les sites gérés. Cela est valorisant pour les agents et permet d'avoir parfois de nouvelles propositions de gestion pour valoriser les espaces.

Connaissez-vous les formations dispensées par le CNFPT qui pourraient venir compléter la formation annuelle de l'association sur les protocoles ?

Les formations sont connues mais le nombre de formations est trop important, ce qui conduit parfois à la suppression de la formation du fait du petit nombre de personnes inscrites ou de l'absence d'inscrits.

Pour Dunkerque le problème est le déplacement des agents pour les formations en matière de budget et d'organisation il faudrait arriver à former les agents en interne ce qui permettrait en plus de travailler sur des espaces de la commune et ainsi appliquer directement la formation. Toujours pour les formations, est soulevée la possibilité d'organiser des rencontres entre les villes pour échanger sur les méthodes de gestion, sur les protocoles... Cette démarche serait valorisante et formatrice pour les agents: les agents forment les agents.

Cette journée d'échange aujourd'hui est peut-être la première étape de la création d'un futur réseau. Dans ce sens, il est proposé de mutualiser les journées de formation dispensées par l'association dans une ou deux villes pour l'ensemble des communes. Pour Julie Chauvigné cela semble compliqué car pour certaines communes beaucoup de participants viennent y assister (jusqu'à 20 parfois) et cela ne serait pas possible d'animer seule une journée entière avec plus d'une vingtaine de personnes.

Quel est le lien entre ce projet et la réduction des produits phytosanitaires déjà engagée sur votre commune ?

Ce projet est utilisé comme moyen de communication auprès des habitants, cela est plus facile de défendre la diminution des produits phytosanitaires si on le fait pour quelque chose, ici la biodiversité. La biodiversité est donc une des portes d'entrée pour l'acceptation du « zéro phyto ». Cependant, pour Brebière le passage au « zéro phyto » va être très compliqué et il ne sait pas encore comment cela va passer auprès des habitants et aussi techniquement pour les jardiniers. Mais des solutions alternatives devront être trouvées et avec ça une campagne de sensibilisation et de

communication très importante. En effet, comme pour la gestion différenciée, le zéro phyto doit se faire par une transition douce associée à cette phase de communication.

Un responsable de la ville de Grande-Synthe précise qu'aujourd'hui il faut construire, organiser et repenser les villes autrement. La nature s'exprimera toujours en ville donc on se doit de la favoriser au maximum. À cela il ajoute que l'ensemble des agents et des responsables de Grande-Synthe suivent une formation sur la biodiversité et l'écologie et que cela démontre aussi le changement de mentalité actuelle. Il précise aussi que le désherbage alternatif imposé par le zéro phyto ne permet pas de réaliser d'économie financière mais que l'économie est faite sur la santé des agents et des habitants.

Merci à l'ensemble des participants et des intervenants pour cette 22ème journée Gestion Différenciée organisée par l'Association Nord Nature Chico Mendès. Vous pouvez retrouver l'ensemble des photos de la journée sur notre Facebook: « Association Nord Nature Chico Mendès ».